



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COVID-19 : Entretiens annuels et professionnels

Parler travail pour préparer l' « Après »

Salariés de France Télévisions, la période que nous vivons nous oblige à changer nos organisations du travail et nos pratiques professionnelles. Certains, planifiés depuis des semaines en dispense d'activité, se posent la question de leur avenir professionnel. D'autres, en télétravail, découvrent une nouvelle façon de travailler.

Tout ceci devra être, à la sortie de la crise, examiné, analysé, pesé. Rien ne devra être mis en place, pérennisé sans discussion et unilatéralement, par la direction. D'autant que les objectifs d'avant la crise – les nouveaux outils, la régionalisation des antennes de France 3, par exemple – et les perspectives nouvelles qui s'ouvrent pour France 4 et France Ô exigent aussi l'ouverture de **discussions et de concertations avec les salariés** pour aboutir.

La première des discussions doit avoir lieu entre le salarié et son chef de service, au cours de **l'entretien annuel**, que vous pouvez demander à passer dès maintenant. Par téléphone, en visio, confinement oblige... Un entretien pour parler de votre activité, du retour dans votre site FTV, de l'évolution de vos pratiques professionnelles, de vos souhaits de formation, de votre rôle dans votre service, etc. Un entretien pour préparer l' « instant d'après ».

L'entretien professionnel, lui, doit permettre la construction d'un parcours professionnel ; d'envisager l'avenir. Cet entretien, qui aura dorénavant lieu tous les 6 ans à France Télévisions (2 ans auparavant), **ou plus souvent à la demande du salarié**, est l'occasion pour chacun de préparer son avenir professionnel, en pleine connaissance des projets de l'entreprise et des perspectives qui lui sont offertes. C'est au responsable RH qui mène cet entretien de veiller à ce que chaque salarié dispose de ces informations, essentielles pour se projeter. En connaissant les projets de l'entreprise, nous pouvons en mesurer les impacts sur nos activités et nos métiers, et réfléchir à notre place à France Télévisions pour les années à venir – **il s'agit de pouvoir revendiquer un avenir, en construisant un vrai projet professionnel**. Mais qu'ils soient en présentiel ou à distance, **ces entretiens doivent être préparés** : la CFDT appelle la direction à revoir l'espace qui leur est dédié dans MonEspace et dans MonKiosque et de mettre à jour les informations sur ces entretiens.

FTV nous annonce une reprise progressive de l'activité à compter du 15 juin, beaucoup de salariés resteront confinés chez eux encore longtemps, sans accès à l'intranet : la direction doit leur fournir les grilles d'entretien, la liste des formations auxquelles ils sont éligibles, ainsi que les synthèses de leurs entretiens des années passées. La crise sanitaire et ses impacts sur l'activité auront suscité, chez certains, des questionnements, des envies, des projets – d'évolution, de reconversion, de diversification, etc. Les entretiens annuels et professionnels sont des outils structurés, codifiés, laissant une trace écrite, au service des salariés. **Il faut s'en emparer – dès maintenant.**

La CFDT peut vous aider dans cette démarche - contactez-nous !

[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR